



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

Amandine STEVENS, RSFU.



Direction
départementale
des territoires
et de la mer
du Var

Service aménagement durable

Bureau territorial et aménagement
*Commission départementale de
préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF)*

Affaire suivie par :

Monique Laot
Téléphone 04 94 46 80 86
Fax 04 94 46 80 08
Courriel : ddtm-cdcea@var.gouv.fr

Toulon, le 30 JAN. 2019

Le préfet
à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Avenue Angelin German
BP 35
83780 FLAYOSC

Objet : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var du 30 janvier 2019 – projet de modification de droit commun n° 2 du PLU

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var, en date du 30 janvier 2019, a examiné le projet de modification n°2 du PLU de votre commune.

La commission émet un **avis favorable avec la réserve suivante** au projet tel que présenté :

- limiter et réglementer la taille des piscines.

Le directeur départemental adjoint
des Territoires et de la Mer
Vincent CHERY